



Luxembourg, le 5 août 2008

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: 07 AOUT 2008	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Ministère d'Etat
à l'attention de Madame la Secrétaire d'Etat
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
43, Bd. Roosevelt
L - 2450 Luxembourg

Réf.: DG 3 / Lqp - 020 / 08/ JKr/ ES/ SA/ ks

**Objet: Question parlementaire n° 2686 du 9 juillet 2008
de Monsieur le Député Gast Gibéryen.**

Madame la Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe ma réponse à la question parlementaire n° 2686 du 9 juillet 2008 de Monsieur le Député Gast Gibéryen, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de mes sentiments très distingués.


Jeannot Krecké

Dossier suivi par: M. Etienne Schneider
Tél.: 247-84353 - Téléfax: 247-84311



**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur
à la question parlementaire n° 2686 du 9 juillet 2008
de Monsieur le Député Gast Gibéryen
concernant les prévisions des tranches indiciaires.**

Le STATEC réalise deux types de prévisions de l'inflation, l'une mensuelle, l'autre annuelle. La première est présentée au comité de l'indice des prix à la consommation chaque mois et se base sur trois scénarios concernant le prix du pétrole et le taux de change de l'euro face au dollar. Les prévisions annuelles de l'inflation, à moyen terme, s'appuient sur le modèle macro-économétrique MODUX du STATEC. Cet outil permet de tenir compte d'autres facteurs, comme la position cyclique ou l'interaction entre les coûts de production domestiques et l'inflation des prix à la consommation.

D'après les dernières prévisions mensuelles du STATEC (clôturées le 7 juillet 2008), la moyenne semestrielle pour l'application de l'échelle mobile des salaires atteindrait le seuil de déclenchement d'une tranche indiciaire au premier semestre de 2009 et au premier semestre de 2010.

Hypothèses

L'élaboration des prévisions d'inflation à court terme se base principalement sur deux hypothèses: l'une concerne le rythme de l'inflation sous-jacente¹, l'autre le prix du pétrole.

Ainsi, l'hypothèse sur l'inflation sous-jacente est une hypothèse technique, c'est-à-dire essentiellement, mais pas exclusivement, un prolongement des tendances passées récentes (+0.21% de hausse mensuelle sur les douze derniers mois).

Comme exposé dans la Note de conjoncture n° 2-05, le STATEC, suivant en cela la plupart des organisations internationales, adopte un positionnement neutre vis-à-vis du prix du pétrole. L'hypothèse de travail retient ainsi un prix du baril de pétrole fixe sur l'horizon de prévision, basé sur le dernier cours connu au moment de la prévision. Comme il paraît utile d'estimer l'impact d'un niveau de prix du pétrole plus fort ou plus faible, le STATEC publie conjointement un scénario bas (baisse des prix pétroliers) et un scénario haut (hausse des prix pétroliers) qui permettent de donner une fourchette pour l'inflation.

Ainsi, pour le scénario central, le prix du baril de pétrole et le taux de change retenus sont ceux observés au mois de juin 2008 (133.72 USD pour le brent et 1.56 USD/EUR). Pour les scénarii bas et haut, l'hypothèse du taux de change restera la même. Pour le scénario bas, l'hypothèse est que le prix du baril baisse au cours des trois prochains mois de 10 USD (donc à 123.72 USD le baril), puis se maintient à ce niveau sur le reste de l'horizon de révision.

¹ L'inflation sous-jacente est une sous-série de l'IPCN qui exclut notamment les prix pétroliers et d'autres prix qui se forment sur les marchés internationaux (prix des pommes de terre, du café, du thé, du cacao, des combustibles solides, de l'énergie thermique et des fleurs de coupe).

Le scénario haut mise sur une hausse symétrique de 10 USD (donc à 143.72 USD le baril) sur la même période.

Résultats des prévisions d'inflation

D'après le scénario central, le taux d'inflation atteindrait 3.8% en 2008 et 2.9% en 2009. Pour les deux scénarii alternatifs le taux d'inflation se situerait en 2008 à 3.7% resp. 3.9% (soit à 0.1 point de % d'écart avec le scénario central), et, en 2009, la fourchette irait de 2.7% à 3.1% (soit une différence de 0.2 point de %).

Il paraît dès lors utile de déterminer l'impact d'une dépréciation de l'euro sur le taux d'inflation luxembourgeois. En effet, ces dernières années, l'euro s'est continuellement apprécié par rapport au dollar US: de 0.90 USD/EUR en 2001, il est passé à 1.37 USD/EUR en 2007 et à plus de 1.55 USD/EUR sur la mi-2008. Cette évolution a allégé substantiellement la facture pétrolière du côté européen et a contribué à contenir l'inflation. En supposant que le cours de l'euro baisse de 10% sur tout l'horizon de prévision (passe donc à 1.40 USD/EUR), on arrive à un taux d'inflation de 3.9% en 2008 et de 3.1% en 2009, soit +0.1 à +0.2 point de % par année par rapport au scénario central. Actuellement, la tendance est à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar US, jouant symétriquement sur le taux d'inflation (donc à la baisse).

Prévisions des prochains dépassements du seuil de déclenchement d'une tranche indiciaire

D'après ces prévisions d'inflation, la moyenne semestrielle pour l'application de l'échelle mobile des salaires atteindrait la cote d'échéance au premier semestre de 2009 (février selon le scénario haut, mars selon le scénario central et avril selon le scénario bas) et au premier semestre de 2010 (janvier selon le scénario haut, février selon le scénario central et avril selon le scénario bas).

Prévisions d'indexation des salaires et traitements

La dernière cote d'échéance a été dépassée en juin 2008 entraînant une hausse des salaires et traitements de 2.5% au 1^{er} mars 2009, suivant l'application de la loi du 27 juin 2006, adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires.

Un nouveau déclenchement est prévu pour le premier semestre de 2009. Toutefois, la législation actuellement en vigueur précise qu' *"aucune autre adaptation déclenchée par le dépassement d'une ou de plusieurs cotes d'échéance supplémentaires ne pourra se faire au cours de la période 2006 à 2009"*².

Tableau: Prévisions d'inflation et prévisions des prochains dépassements du seuil de déclenchement d'une tranche indiciaire sur la période 2008-2010.

	Taux d'inflation			Prochains dépassements du seuil de déclenchement d'une tranche indiciaire		
	2008	2009	2010			
Scénario bas	3.7	2.7	2.7	avril-09	avril-10	2011
Scénario central	3.8	2.9	2.8	mars-09	février-10	2011
Scénario haut	3.9	3.1	3.0	février-09	janvier-10	octobre-10

Source: STATEC (prévisions du 07.07.08)

² Cf. dernier paragraphe de l'article premier de la loi du 27 juin 2006 adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et des traitements (intitulé abrégé).

La fiabilité des prévisions mensuelles s'est révélée très satisfaisante au cours de la période écoulée. L'élément le plus volatile étant le cours du pétrole, il va sans dire que celui-ci est reconsidéré chaque mois, permettant ainsi d'ajuster systématiquement les prévisions. Rappelons aussi que les prévisions exposées ci-dessus sont réalisées dans le cadre de la législation actuelle en matière d'application de l'échelle mobile des salaires.
